

Charnoz/Ain

INFO

N°4
Septembre
2014

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE
EN UN CLIN D'ŒIL



Bonjour, chères charnoziennes et chers charnoziens

Et oui, les vacances pour la majorité d'entre nous sont terminées et c'est déjà septembre. Nos bambins ont retrouvé leurs bancs d'école et la nouvelle organisation scolaire. Retrouvez vite dans ce flash-info de la rentrée les dernières nouvelles de notre village ! Bonne rentrée à tous !



LE MOIS PASSÉ



Aménagement rue Messimy

- ▶ Pendant les vacances, une classe et un couloir ont été repeints à l'école.
- ▶ **Pendant l'été** : une barrière a été installée rue général Messimy pour renforcer la sécurité des piétons.
- ▶ **Le 10 juillet 2014** : le conseil municipal s'est réuni à la mairie. N'hésitez pas à consulter le site de la mairie pour connaître les points abordés.
- ▶ **Fin Juillet**, le lotissement du Loyat s'est refait une beauté : les nouveaux lampadaires ont été installés.
- ▶ **Le samedi 2 août** : la société de chasse animait une pétanque au château.
- ▶ **Le dimanche 10 août** : le concours de labour organisé par les jeunes agriculteurs du canton de Meximieux a eu lieu sur un terrain à côté du Loyat. Le Vin d'honneur a été offert par la mairie.
- ▶ La commune a adhéré à l'agence d'ingénierie du département de l'Ain afin de travailler sur les sujets de voirie comme par exemple la gestion des eaux pluviales au niveau des rues de Monétroi et de la vie du Bourg.
- ▶ **Le mardi 2 septembre** : c'était la rentrée scolaire de nos petits charnoziens.



Nouvel éclairage au Loyat



Le concours de labour

L'AGENDA

Mardi 2 sept.

- ▶ **Rentrée des classes** de nos petits charnoziens. Les inscriptions à la cantine et au périscolaire se font tous les lundis de 18h00 à 19h00, au château, auprès du Chaudron Magique.

Samedi 6 sept.

- ▶ **C'est la fête du village** au château, organisée par le Comité des fêtes ! N'oubliez pas de vous inscrire au repas. On vous attend nombreux !

20 et 21 sept.

- ▶ **Journées du patrimoine** des visites guidées auront lieu au Château de Chazey, siège de la communauté de communes. Pour obtenir le programme : www.cc-plainedelain.fr

Courant du mois

- ▶ **Le nouveau local des pompiers**
Les relevés topographiques vont être réalisés en septembre.
- ▶ **Suite aux intempéries du lundi 26 mai 2014**
Une Commission interministérielle se réunit courant du mois de septembre pour étudier des dossiers. A suivre !
- ▶ **Club informatique**
Inscrivez-vous au Club informatique : 25€/an
Pour plus d'info contactez Sylvie Viret / 06 60 06 19 20
Cours les lundis, mardis et mercredis tous les 15 jours.

Lire la suite >>>



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE
EN UN CLIN D'ŒIL



INFOS PRATIQUES

► Rentrée des classes / Nouveaux rythmes scolaires

Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi et vendredi :

08h30 - 11h30 / 13h15 - 16h15

Mardi et Jeudi :

08h30 - 11h30 / 13h15 - 15h15

Mercredi : 09h30 - 11h30.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) se composent d'ateliers qui ne sont pas obligatoires. Ces ateliers ont lieu le mardi, jeudi de 15h15 à 16h15 et le mercredi de 08h30 à 09h30. Les inscriptions aux TAP se feront le lundi soir de 18h00 à 19h00 au château auprès de l'association Chaudron Magique.

Il est prévu à ce jour les activités suivantes :

- les mardis : temps de travail personnel/devoirs et jeux pour les maternelles ;

- les mercredis : temps calme, bibliothèque, jeux de réflexion (sudoku...) et lecture de contes pour les maternelles ;

- les jeudis : activités manuelles déterminées par le personnel encadrant.

Le tarif est de 1€ par séance. Ces ateliers ont lieu le mardi, jeudi de 15h15 à 16h15 et le mercredi de 08h30 à 09h30.

► Relevés des compteurs d'eau

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, n'oubliez pas d'envoyer vos relevés d'eau à la mairie par mail : mairie.charnoz@wanadoo.fr par courrier ou par fax 04 74 61 47 84.

Petit rappel : le fait de relever soi-même le compteur permet à la commune de maintenir le prix de l'eau au plus bas.

► Taxe Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Apparaît désormais depuis 2013 sur la taxe foncière, la Taxe incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TiEOM) dont le principe est d'avantager les personnes qui cherchent à réduire leur quantité de déchet ménagers résiduels.

Deux montants apparaissent sur la feuille de la taxe foncière :

- le premier est une part fixe qui dépend de la base de la taxe foncière de chaque bien immobilier multiplié par le taux commun de 6.35% (taux unique à toutes les communes en 2014),

- le second permet de répercuter les efforts (part incitative de la taxe) : la base est le nombre de collectes multiplié par le prix du bac qui dépend de son volume (voir grille ci-dessous).

Ex : pour un ménage habitant une maison dont la taxe foncière est de 2100 € et équipé d'un bac de 140 litres collecté 23 fois dans l'année 2013. Voici le montant de la taxe :

La part fixe = 6.35% x 2100€ = 133€

La part incitative = 23 x 1.9€ = 44 €

Soit un total de TiEOM en 2014 de 177 €

VOLUMES DU BAC	COÛT COLLECTÉ/LEVÉE
80 litres	1,54 €
140 litres	1,90 €
180 litres	2,14 €
240 litres	2,50 €
360 litres	3,22 €
660 litres	5,03 €
770 litres	5,69 €

ZOOM SUR...

La bibliothèque

- La bibliothèque est ouverte à tous, les samedis de 10h à 12h sauf jours fériés et vacances scolaires. L'inscription est désormais gratuite, venez-vous inscrire !



À LOUER APPARTEMENT

- La commune loue un appartement de 65 m².

Loyer : 460€ + 40€ charges (chauffage)
Situé au 34 rue général Messimy.

[Demander un dossier en mairie](#)



APPEL AUX BÉNÉVOLES

- Venez aider le comité des fêtes pour la fête du village ! Rendez-vous le vendredi 5 à partir de 17h30, le samedi 6 et le dimanche 7 septembre vers les 9h30 !

Contact Michel David au 04 74 61 23 81



ÉTAT CIVIL

MARIAGE

- Sylvie Bozzato et Lionel Charpin se sont unis le 5 juillet. Félicitations et tous nos vœux de bonheur !

DÉCÈS

- Nous adressons nos condoléances à la famille de **M. Raymond POIRIER** qui nous a quittés le 3 juillet dernier à Meximieux.



Le château

Conception et rédaction :
Mairie de Charnoz /
Commission Communication

Pour ne plus être dans la liste de diffusion, merci de nous le signaler en envoyant un mail à : mairie.charnoz@wanadoo.fr.

N'hésitez pas à visiter le site de la mairie : www.mairiecharnoz.com
Charnoz/Ain INFO est disponible en mairie.

